



# DON PAR CHÈQUE / MANDAT

## Bénéficiaire

ASPEC 14  
Maison des Associations  
8, rue Germaine Tillion  
14000 - CAEN

## Donateur

Nom\*

Prénom\*

Adresse\*

CP / Ville\*

Tél.

Email

Montant\* ..... euros

\* information obligatoire

## IMPORTANT

Depuis la loi de finances parue au JO du 2 août 2003 les dons des particuliers aux associations d'intérêt général ou reconnues d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de  
**ASPEC 14**  
qui vous adressera un reçu fiscal.

Fait à :

Le :

Signature